

Né le 4 mars 1931 à Ixelles (Belgique); marié, trois enfants nés en 1958, 1961 et 1962.

Docteur en droit de l'Université Libre de Bruxelles (1954); docteur de l'Université de Paris, section droit international public (1957).

Service militaire (1956-1958); sous-lieutenant quartier-maître affecté au Ministère de la Défense nationale ; 1^{er} lieutenant (1963).

Conseiller juridique adjoint à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine UNRWA - (1958-1961).

Titulaire (comme chargé de cours de 1961 à 1963, comme professeur extraordinaire de 1963 à 1967 et comme professeur ordinaire jusqu'au 30 septembre 1996) des cours suivants à l'Université Libre de Bruxelles : Fonctions diplomatiques, consulaires et internationales; Questions spéciales de droit international public; Questions de droit public et de droit des gens relatives aux Etats nouveaux (jusqu'en 1970); Procédure devant les juridictions internationales et jurisprudence de ces juridictions (jusqu'en 1970); suppléant pour les enseignements de M. Chaumont pendant les années académiques 1969-1970, 1970-1971 et 1971-1972; titulaire du cours de Droit des gens (y compris l'O.N.U.) et du cours de Responsabilité internationale depuis 1971; titulaire (avec l'ambassadeur Alfred Cahen) du Séminaire d'initiation aux carrières diplomatiques et internationales (de 1981 à 1997). Directeur de la Licence spéciale en droit international (1984-1996).

Professeur émérite depuis le 1er octobre 1996

Secrétaire de l'Institut d'Etudes européennes de l'Université libre de Bruxelles (1963-1967).

Directeur du Centre de droit international de l'Institut de Sociologie Solvay (1963-1996). Le Centre est rattaché à la Faculté de droit depuis 2001. Président du Centre (1996-2003)

Président de la Faculté de droit (1977-1980), membre du Conseil d'Administration de l'Université (1977-1980 et 1982-1985).

Cours et conférences à l'Institut des Hautes Etudes internationales de Paris (1964, 1972 et 1986), à l'Université Lovanium de Kinshasa (1966) et à l'Institut des Hautes Etudes internationales à Genève (1966 et 1970), à Cambridge (1972), aux étudiants de l'Université de Georgia (1973-1977), à l'Institut d'Etudes européennes, à l'Ecole nationale d'administration de Nouakchott (1976), à la Faculté de droit de Reims (1978), à l'Académie de droit international de La Haye (1982), à l'Université Lumumba à Moscou (1984), à la Faculté de droit de Pékin (1985), Dubrovnik (1985), Bujumbura (1988), Hanoi (1993), Birzeit et Saarbrücken (1996), Beyrouth, Damas, Birzeit (1997), professeur visiteur à l'IUHEI de Genève (semestre d'hiver 1998-1999). "Cours Bancaja de droit international (Castellón-Espagne)" (2002), Cours sur la théorie du droit international (Bruxelles, 2007).

Docteur honoris causa de l'Université de Reims (1978).

Directeur d'études de la section de langue française du Centre d'études et de recherches de droit international et de relations internationales de l'Académie de droit international de La Haye pour l'année 1967; chargé de séminaires en français et en anglais dans le cadre du programme de recherches en droit international de l'UNITAR, La Haye, de 1969 à 1974

(UN/UNITAR International Law Fellows programme). Cours sur "Le fait dans l'application du droit international"(1982) ; Leçon inaugurale des cours pour la session 2010 : « Quelle place pour l'État dans le droit international d'aujourd'hui ?

Membre du jury d'agrégation de droit public de la République algérienne en 1972. Membre (depuis 1983) et Président (de 1992 à 1995) de la Commission interuniversitaire d'équivalence, section droit, du ministère de l'Education et de la culture française.

Secrétaire - rédacteur à l'Institut de droit international aux sessions de Grenade (1956), Amsterdam (1957), Neuchâtel (1959), Salzbourg (1961), Bruxelles (1963) et Varsovie (1965); associé (1967 à 1979) et membre (depuis 1979); troisième vice-président et membre du Bureau (1995-1997) membre honoraire (2015).

Secrétaire de l'A.S.B.L. Les Amis d'Henri Rolin (de 1974 à sa liquidation en 2001), Président du Fond Henri Rolin de l'ULB (depuis 2002).

Membre de la section juridique du Centre national de recherches de logique (de 1962 à 1989) et du groupe d'étude sur l'organisation internationale du Centre européen de la Dotation Carnegie (de 1964 à 1975).

Fondateur et directeur de la Revue belge de droit international (de 1964 à 2002).

Secrétaire juridique à la Conférence maritime de Bruxelles relative à la responsabilité des exploitants de navires nucléaires (mai 1962); consultant au Secrétariat de l'Agence internationale de l'Energie atomique à Vienne pendant la Conférence diplomatique sur la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires (avril - mai 1963). Consultations pour l'UNESCO (1983 et 1985). Consultations pour la CEE (en matière d'environnement et en matière de pêcheries). Consultation pour le Secrétaire général de l'ONU (1991). Membre du groupe d'experts en droit international public de la Commission de la C.E.E. (1983 -).

Expert du Gouvernement belge au Comité d'experts du Conseil de l'Europe concernant la publication des répertoires de la pratique des Etats en matière de droit international public et à celui concernant l'harmonisation des modalités de la mise de données juridiques sur ordinateur. Consultations juridiques pour le Ministère des Affaires étrangères de Belgique.

Membre de la Cour permanente d'arbitrage, désigné par la Belgique (de 1977 à 2016); membre de la liste d'experts du Centre de prévention des conflits de la CSCE, désigné par la Belgique (1991). Consultant de divers gouvernements (Inde, Iran, Mauritanie, Mali, Qatar, Algérie, Vietnam, Iles Salomon, Libye, République démocratique du Congo, Pérou, Niger, Palestine, etc...) (notamment en matière de problèmes frontaliers et de droit diplomatique.

Conseil du Gouvernement mauritanien dans l'affaire du *Sahara occidental*, C.I.J. (1975); conseil du Gouvernement malien dans le litige sur le *Différend frontalier* (Burkina Faso/Mali) devant une chambre de la C.I.J. (1984-1985); conseil du Gouvernement libyen dans l'affaire de *l'application de la Convention de Montréal*, CIJ (1992), conseil du Gouvernement de Qatar dans l'affaire *délimitation maritime et questions territoriales entre Qatar et Bahreïn*, CIJ (1994/1995 et 2000), conseil du Gouvernement des Iles Salomon dans les affaires relatives à *l'usage des armes nucléaires* (demandes d'avis consultatif de l'OMS et de l'Assemblée générale des Nations Unes, CIJ (1996), conseil du Gouvernement du Niger dans l'affaire du différend territorial avec le Bénin CIJ 2004); conseil de la République démocratique du

Congo dans l'affaire *Activités armées sur le territoire du Congo* (République démocratique du Congo c. Ouganda) CIJ; conseil de la Palestine dans l'affaire *Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le territoire palestinien occupé* (demande d'avis consultatif de l'Assemblée générale), CIJ (2004), conseil du Gouvernement du Niger dans l'affaire du différend territorial avec le Burkina Faso CIJ (2013).

Juge ad hoc désigné en 2000 par le Burundi en l'affaire *Activités armées sur le territoire du Congo* (République démocratique du Congo c. Burundi) (Exceptions préliminaires) CIJ.

Président du Tribunal arbitral Burundi/Libye en l'affaire *Lafico c. Burundi*, 1990-1991. Arbitre pour le Ministère des Affaires économiques belge dans l'affaire *Belgique c. Office européen des brevets* (1995-1997).